

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 795, Alphonse-Desjardins, le **mercredi 21 septembre deux mille onze à 19 h 30.**

SONT PRÉSENTS :

M. Michel Patry, Président
M. Jean-Pierre Bazinet, Vice-président
Mme Janet Jones, Administratrice
M. Michel Turner, Administrateur
M. Serge Côté, Administrateur
M. Mario Fortier, Administrateur
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.
M. Mario Sirois, Adjoint au directeur général

SONT ABSENTS :

M. Jean-François Carrier, Directeur général
M. Jean-Luc Daigle, Administrateur

- ORDRE DU JOUR -

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du jeudi 25 août 2011
3. Demande de majoration de la marge de crédit pour les immobilisations (autobus) de la Société de transport de Lévis
4. Autorisation de procéder à l'ouverture de quatre (4) comptes bancaires et des marges de crédit nécessaires pour le financement à court terme des projets « agrandissement du centre d'opération », « système d'aide à l'exploitation », « étude du projet d'axial sur le boulevard de la Rive-Sud » et du « Terminus St-Étienne »
5. Adjudication d'un contrat de support et d'entretien et d'un contrat de licence et services pour les outils d'assignation quotidienne des chauffeurs et des véhicules
6. Autorisation d'assister au colloque annuel de l'ATUQ (Association du Transport Urbain du Québec) les 20 et 21 octobre à Lévis

7. Journée « En ville sans ma voiture » le 22 septembre 2011 – Semaine des transports viables
8. Autorisation de procéder au recrutement et à l'embauche d'un agent de planification (poste contractuel)
9. Adoption d'un calendrier de production et d'assignation des horaires
10. Autorisation de procéder au recrutement et à l'embauche d'un designer graphique au sein du Service marketing et développement des affaires
11. Comptes payables
12. Points divers
 - 12.1 Autorisation d'aller en appel d'offres pour le renouvellement de contrat de rabatement par taxi dans les secteurs Normandie et Bernières à «l'Ouest » des Chutes de la Chaudière (Lévis).
 - 12.2.- Autorisation de procéder à un Appel d'Offres sur invitation pour le déneigement des Parcs-O-Bus sis aux 275 et 238, de la rue du Pont, quartier Saint-Nicolas (Lévis).
 - 12.3.- Acquisition d'un (1) véhicule de service pour la gestion du réseau et des opérations
 - 12.4.- Acquisition d'un (1) véhicule de service pour l'entretien des zones d'attente **REPORTÉ**
 - 12.5.- Adoption des modifications de tracé et d'ajout de service pour la période automne 2011
 - 12.6.- Déplacement de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du 20 octobre 2011
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée

PÉRIODE DE QUESTIONS

En vertu du Règlement (régie interne), les personnes qui désirent prendre la parole doivent s'identifier et adresser leurs questions au Président.

1.- Adoption de l'ordre du jour

- RÉSOLUTION 2011-136-

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du mercredi, 21 septembre 2011 soit adopté en retirant le point no **11.- Comptes payables** et le point no **12.4.- Acquisition d'un (1) véhicule de service pour l'entretien des zones d'attente** et en décalant les points suivants à :

11.- Points divers

11.1.- Autorisation d'aller en appel d'offres pour le renouvellement de contrat de rabattement par taxi dans les secteurs Normandie et Bernières à «l'Ouest » des Chutes de la Chaudière (Lévis).

11.2.- Autorisation de procéder à un Appel d'Offres sur invitation pour le déneigement des Parcs-O-Bus sis aux 275 et 238, de la rue du Pont, quartier Saint-Nicolas (Lévis).

11.3.- Acquisition d'un (1) véhicule de service pour la gestion du réseau et des opérations

11.4.- Adoption des modifications de tracé et d'ajout de service pour la période automne 2011

11.5.- Déplacement de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du 20 octobre 2011

12.- Période de questions

13.- Levée de l'assemblée

Adoptée.-

2.- Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 25 août 2011

- RÉSOLUTION 2011-137 -

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

QUE le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le jeudi 25 août 2011 soit adopté tel que lu.

Adoptée.-

3.- Demande de majoration de la marge de crédit pour les immobilisations (autobus) de la Société de transport de Lévis tel que prévu dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisation 2009-2010-2011 (amendé 4) et 2011-2012-2013

RÉSOLUTION 2011-138-

CONSIDÉRANT que la Société transport de Lévis prévoit l'acquisition de 41 autobus au cours des six (6) prochains mois pour un investissement total de près de 22 M\$

CONSIDÉRANT qu'en date du 16 septembre 2011 tous les règlements d'emprunt (# 97,102.1,112 et 118) requis pour le financement à long terme de ces acquisitions ont été adoptés par le ministre des Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT que la ST Lévis dispose actuellement d'une marge de crédit de 8,3 M\$ servant au financement temporaire pour l'acquisition des autobus à plancher surbaissé avec l'institution financière Banque Nationale du Canada;

CONSIDÉRANT les délais requis dans le cadre du processus d'appel d'offres pour les émissions d'obligations ou de billets à payer avec le ministère des Finances;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise MM. Jean-François Carrier, directeur général ou Mario Sirois, adjoint au directeur général et Michel Patry, Président ou Jean-Pierre Bazinet, vice-président à signer pour et au nom de la Société de transport de Lévis avec la ou les personnes mandatées par l'institution financière Banque Nationale du Canada, les documents autorisant la demande de majorer de 8,3M\$ à 10 M\$ la marge de crédit pour les projets d'immobilisations (acquisition d'autobus) de la STLévis.

Adoptée.-

4. - Autorisation de procéder à l'ouverture de quatre (4) comptes bancaires et des marges de crédit nécessaires pour le financement à court terme des projets « agrandissement du centre d'opération », « système d'aide à l'exploitation », « étude du projet d'axial sur le boulevard de la Rive-Sud » et du « Terminus St-Étienne »

RÉSOLUTION 2011- 139-

CONSIDÉRANT que la Société transport de Lévis prévoit la réalisation de quatre (4) projets d'envergure tels qu'inscrits dans son programme triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 soit :

- a. Agrandissement du centre d'opération
- b. Système d'aide à l'exploitation
- c. Étude du projet d'axial sur le boulevard de la Rive-Sud
- d. Terminus St-Étienne

CONSIDÉRANT que ces projets nécessitent des investissements de l'ordre de 26 047 000\$

CONSIDÉRANT qu'en date du 16 septembre 2011 tous les règlements d'emprunt (# 95.3, 103, 111, 117) requis pour le financement à long terme de ces immobilisations ont été adoptés par le ministre des

Affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire;

CONSIDÉRANT la recommandation des vérificateurs externes de la Société de transport de Lévis de procéder à l'ouverture de comptes bancaires distinct propre à chacun des projets afin d'assurer un meilleur suivi et contrôle budgétaire;

CONSIDÉRANT les délais requis dans le cadre du processus d'appel d'offres pour les émissions d'obligations ou de billets à payer avec le ministère des Finances;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise MM. Jean-François Carrier, directeur général ou Mario Sirois, adjoint au directeur général et Michel Patry, Président ou Jean-Pierre Bazinet, vice-président à signer pour et au nom de la Société de transport de Lévis avec la ou les personnes mandatées par l'institution financière Banque Nationale du Canada, les documents autorisant l'ouverture de quatre (4) comptes bancaires distincts ainsi que les marges de crédit nécessaires au financement temporaire desdits projets à savoir :

- a. Agrandissement du centre d'opération 12,5M\$
- b. Système d'aide à l'exploitation 6,8M\$
- c. Étude du projet d'axial sur le boulevard de la Rive-Sud 2M\$
Terminus St-Étienne 4,747M\$

Adoptée.-

5.- Adjudication d'un contrat de support et d'entretien et d'un contrat de licence et services pour les outils d'assignation quotidienne des chauffeurs et des véhicules

RÉSOLUTION 2011- 140-

CONSIDÉRANT que la Société de transport de Lévis est en processus d'implantation d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel;

CONSIDÉRANT que le projet inclut l'option des outils d'assignation quotidienne des chauffeurs et des véhicules, lesquels sont fournis par la firme GIRO;

CONSIDÉRANT que le devis #10-05 intitulé « Acquisition et implantation d'un système d'aide à l'exploitation en temps réel » prévoyait des contrats de support et d'entretien et des contrats de licence et de services pour une durée maximale de 10 ans;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer un contrat de support et d'entretien et un contrat de licence et de services des outils d'assignation quotidienne avec la firme GIRO;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

QUE le secrétaire du conseil et le directeur général de la Société de transport de Lévis soient et sont autorisés à signer le contrat de support et d'entretien des outils d'assignation quotidienne avec la firme GIRO, le tout substantiellement conforme au dépôt dans la présente;

QUE le secrétaire du conseil et le directeur général de la Société de transport de Lévis soient et sont autorisés à signer le contrat de licence et de services des outils d'assignation quotidienne avec la firme GIRO, le tout substantiellement conforme au dépôt dans la présente.

Adoptée.-

- 6.- Autorisation d'assister au colloque annuel de l'ATUQ (Association du transport urbain du Québec) les 20 et 21 octobre 2011 à Lévis. – Se déplacer dans une ville qui respire**

RÉSOLUTION 2011-141-

CONSIDÉRANT que le colloque annuel 2011 de l'ATUQ a lieu les 20 et 21 octobre 2011 à Lévis;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce colloque, des conférenciers internationaux documenteront les sujets suivants :

- Comment le transport public peut devenir un acteur dynamique de l'avenir de nos collectivités
- L'expérience du Métropolitain Council en ce qui concerne la mobilité durable et l'intermodalité
- Le plan de mobilité durable de la Ville de Québec
- La vision d'Arlington Country en matière de mobilité et de développement durable
- La mobilisation des employés comme étant un facteur déterminant de la réussite

CONSIDÉRANT l'opportunité pour les membres du conseil d'administration et les gestionnaires de la STLévis d'enrichir leurs réflexions quant à l'organisation des services en assistant à de telles conférences;

Il est proposé par Madame Janet Jones
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise une dépense au montant de 5 000\$ (inscription et déplacement) taxes en sus afin de permettre aux membres du conseil d'administration et aux gestionnaires de la STLévis de participer au colloque annuel de l'ATUQ qui se tiendra à Lévis les 20 et 21 octobre prochain.

Adoptée.-

**7.- Journée « En ville sans ma voiture » le 22 septembre 2011 –
Semaine des transports viables**

-RÉSOLUTION 2011-142-

Considérant que : la Journée «En ville sans ma voiture» se tiendra le jeudi 22 septembre 2011;

Considérant que : cette journée permet à la ST Lévis d'offrir à ses usagers et la possibilité à d'éventuels utilisateurs de connaître et de tenter l'expérience d'utiliser le transport en commun et adapté pour une journée, et ce, gratuitement;

Considérant que : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
et appuyé par Madame Nathalie Plante

et résolu unanimement

Que ce Conseil est favorable à offrir la gratuité aux clientèles du service d'autobus, du taxi collectif et du service de transport adapté pour la journée du jeudi 22 septembre 2011 pour leurs déplacements.

Adoptée.-

8.- Autorisation de procéder au recrutement et à l'embauche d'un agent de planification (poste contractuel)

RÉSOLUTION 2011 -143-

CONSIDÉRANT : le besoin de développement d'une base de données pour les requêtes chauffeurs formulées au service de la planification;

CONSIDÉRANT : la nécessité de développer d'un outil de gestion, de contrôle et de suivi de ces requêtes vis-à-vis les demandeurs, mais aussi de la direction générale;

CONSIDÉRANT : que le développement d'un outil en ligne permettra l'accès au personnel du service à la clientèle, à toutes les informations pertinentes sur notre réseau;

CONSIDÉRANT : la volonté de la Direction générale de mettre en place un système de gestion informatique des documents en format électronique de la STLévis.

CONSIDÉRANT les compétences et l'expérience de madame Christina Stumph à titre de stagiaire à la Société de transport de Lévis depuis le 18 avril 2011;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de la planification et du développement à la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise l'embauche de madame Christina Stumph à titre d'agente de planification à la direction de la planification et du développement sur une base contractuelle selon les conditions prévues pour le personnel cadre et les professionnels non-syndiqués

Adoptée.-

9.- Adoption d'un calendrier de production et d'assignation des horaires

- RÉSOLUTION 2011-144 -

CONSIDÉRANT : que la production et l'assignation des horaires pour les affections de travail aux chauffeurs sont une procédure qui se répète quatre fois par année et qui est régie par des règles consignées dans la convention collective du personnel chauffeur ;

CONSIDÉRANT : la recommandation des Directions de la planification et du développement et de l'exploitation ;

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

QUE ce Conseil approuve le calendrier de production et d'assignation des horaires 2011;

Adoptée.-

10.- Autorisation de procéder au recrutement et à l'embauche d'un designer graphique au sein du Service marketing et développement des affaires

- RÉSOLUTION 2011-145 -

CONSIDÉRANT : la croissance d'achalandage, la restructuration du réseau de transport et l'harmonisation des services STLévis;

CONSIDÉRANT : que la création d'un poste de designer graphique à l'interne permettra de regrouper sous un même chapeau l'éventail des outils de communication afin de stimuler la cohérence et par conséquent la reconnaissance grandissante des publics internes, externes et corporatifs de la STLévis;

CONSIDÉRANT : que ce poste va bonifier l'unité entre les départements de la Société et favoriser la modernisation de ses outils;

CONSIDÉRANT : que ce poste va s'autofinancer et générer des économies d'échelle de temps et d'argent;

CONSIDÉRANT : les besoins exprimés par la direction du marketing à la direction générale;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

QUE le Conseil approuve le recrutement et l'embauche d'un employé contractuel à titre de designer graphique pour une période d'essai d'un an, renouvelable, selon les conditions prévues pour le personnel cadre et les professionnels non-syndiqués.

Adoptée.-

11.- Points divers

11.1.- Autorisation d'aller en appel d'offres pour le renouvellement de contrat de rabattement par taxi dans les secteurs Normandie et Bernières à «l'Ouest » des Chutes de la Chaudière (Lévis).

- RÉSOLUTION 2011-146-

CONSIDÉRANT : que le contrat du rabattement par taxi dans les secteurs Normandie et Bernières à «l'Ouest » des Chutes-de-la-Chaudière (Lévis) se termine le 31 décembre 2011;

CONSIDÉRANT : qu'en vertu de l'article 81 de la loi sur les sociétés de transport en commun L.R.Q., chapitre S-30.01 : une société peut conclure un contrat de services de transport collectif avec un titulaire de permis de propriétaire de taxi sans avoir à y être autorisée nommément par un décret visé au premier alinéa de l'article 7 de la loi concernant les services de transport par taxi (chapitre S-6.01);

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale d'autoriser monsieur Sylvain Lévesque, directeur de l'Exploitation à entreprendre des démarches auprès d'une ou des entreprises ou associations propriétaire de taxi en mesure de desservir les secteurs Normandie et Bernières à «l' Ouest » des Chutes-de-la-Chaudière (Lévis).

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Monsieur Mario Fortier

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise monsieur Sylvain Lévesque, directeur de l'Exploitation à entreprendre des démarches auprès d'une ou des entreprises ou associations propriétaires de taxis en

mesure de desservir les secteurs Normandie et Bernières à «l' Ouest » des Chutes-de-la-Chaudière (Lévis).

Adoptée.-

11.2.- Autorisation de procéder à un Appel d'Offres sur invitation pour le déneigement des Parcs-O-Bus sis aux 275 et 238, de la rue du Pont, quartier Saint-Nicolas (Lévis).

- RÉSOLUTION 2011 -147-

CONSIDÉRANT : que la Société de transport de Lévis assure la gestion de deux (2) Parcs-O-Bus sis aux 275 et 238, de la rue du Pont, quartier Saint-Nicolas (Lévis) et que ces Parcs-O-Bus devront être déneigés pour le maintien des opérations;

CONSIDÉRANT : la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Monsieur Michel Turner
appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la direction générale à procéder à un Appel d'Offres sur invitation pour le déneigement des deux (2) Parcs-O-Bus sis au 275 et au 238 de la rue du Pont, quartier Saint-Nicolas (Lévis) pour une durée de un (1) an, deux (2) ans ou trois (3) ans.

Adoptée.-

11.3.- Acquisition d'un (1) véhicule de service pour la gestion du réseau et des opérations

- RÉSOLUTION 2011-148-

CONSIDÉRANT : les besoins du service de l'Exploitation de la Société de transport de Lévis;

CONSIDÉRANT : la nécessité d'améliorer la gestion du réseau et d'assurer une présence accrue sur l'ensemble du territoire de la ST Lévis, dont le secteur Ouest de la Ville;

CONSIDÉRANT : que le Programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 amendé 1 prévoit l'acquisition d'un

véhicule de service hybride au montant de 44 000\$ pour l'année 2010 et de deux (2) véhicules de service hybride au montant de 90 000\$ pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT : que selon une estimation préliminaire, un véhicule de type hybride coûte environ 45 000\$ incluant l'équipement spécialisé, taxes en sus;

CONSIDÉRANT : que l'acquisition de véhicules de service est admissible à une subvention de 84,5% sur la base d'un coût avant taxes de 31 500\$ en vertu du programme de la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) administré par le Ministère du Transport du Québec (MTQ);

CONSIDÉRANT : que les sommes prévues dans la SOFIL et réservées à la ST Lévis peuvent être utilisées indépendamment de l'adoption du Programme triennal d'immobilisation;

CONSIDÉRANT: qu'il est dans l'intérêt de la ST Lévis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et donc d'acquérir des véhicules hybrides comme en fait foi ses récents investissements dans des systèmes de refroidissement du groupe motopropulseur à ventilateurs électriques à bas voltage pour ses autobus à plancher surbaissé;

CONSIDÉRANT: ce qui précède, la Direction générale recommande l'acquisition d'un (1) véhicule de service hybride pour un montant n'excédant pas de 50 000 \$ taxes incluses ce qui représente une dépense nette maximale sur pour la ST Lévis de 16 000\$ taxes incluses.

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la direction générale à procéder à un appel d'offres sur invitation et à acquérir un (1) véhicule de service hybride pour un montant n'excédant pas 50 000 \$ (taxes incluses).

Adoptée.-

11.4.- Adoption des modifications de tracé et d'ajout de service pour la période automne 2011.

RÉSOLUTION 2011-149-

CONSIDÉRANT QUE l'article 79 de la Loi sur les Sociétés de transport en commun (L.R.Q., chapitre S-30.01) précise à quel moment une décision concernant l'établissement, la modification ou la suppression d'un parcours ou d'un circuit s'applique;

CONSIDÉRANT QUE la Société de transport de Lévis apportera à compter du 31 octobre 2011 les améliorations et modifications suivantes à son réseau ;

Établissement du parcours Lévisien 3 :

- **TRACÉ** : du Terminus St-Étienne sur la route Lagueux à St-Étienne jusqu'à l'Université Laval. Le Lévisien 3 empruntera la route Lagueux, la rue Principale, la 1ere Avenue, la route du Pont, la rue Marie-Victorin, le boulevard Laurier, la rue de la Médecine, la rue de la Terrasse, le chemin des Quatre-Bourgeois, la rue du Séminaire jusqu'au Terminus Université Laval avant d'entreprendre le retour vers le Terminus St-Étienne, à partir du boulevard Laurier (parcours dans les deux directions).

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de la planification et du développement à la Direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale :

Il est proposé par Monsieur Mario Fortier

appuyé par Madame Janet Jones

et résolu unanimement

QUE ce Conseil autorise la mise en place des améliorations et des modifications de services proposées par la Direction générale pour qu'elles soient en vigueur à compter du 31 octobre 2011.

QUE la clientèle et la population soient informées des dites améliorations et modifications à être apportées au réseau pour la période estivale.

Adoptée.-

11.5- Déplacement de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis du 20 octobre 2011

- RÉSOLUTION 2011-150-

CONSIDÉRANT la résolution 2010-178 « Adoption du calendrier des Assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis pour l'année 2011 »

CONSIDÉRANT la faible probabilité d'avoir le quorum requis pour tenir l'assemblée du 20 octobre 2011 en raison de la tenue à Lévis d'un colloque de L'Association du Transport Urbain du Québec ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par Monsieur Serge Côté
appuyé par Monsieur Michel Turner

et résolu unanimement

QUE le Conseil modifie la date de la séance ordinaire du Conseil d'administration devant se tenir à compter de 19h30 au 795, Alphonse-Desjardins, porte 3, le 20 octobre 2011 au jeudi 27 octobre 2011 à la même heure et au même endroit;

QUE ce changement d'horaire soit communiqué en temps et lieu aux résidents par la voie d'une publication dans un hebdomadaire de Lévis.

Adoptée.-

12. - Période de questions

13.- Levée de l'assemblée

- RÉSOLUTION 2011 -151-

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Bazinet
appuyé par Madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

Le Président, Michel Patry

Le secrétaire, Mario Sirois